

## FORMATION D'AIDE-SOIGNANT

Version 2022

La formation est présentée au regard de l'Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

Être âgé de **17 ans** au moins à la date d'entrée en formation

- **Sans condition de diplôme**, par les voies suivantes : formation initiale, formation professionnelle continue, validation partielle ou totale, des acquis de l'expérience (VAE), apprentissage
- **Cursus partiel** pour les titulaires du diplôme d'Etat d'**auxiliaire de puériculture**, du diplôme d'**assistant de régulation médicale**, du diplôme d'Etat d'**ambulancier**, du **baccalauréat professionnel « services aux personnes et aux territoires »**, du **baccalauréat professionnel « accompagnement, soins et services à la personne »**, du diplôme d'Etat d'**auxiliaire de vie sociale** ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile ou de la **mention complémentaire aide à domicile**, du diplôme d'Etat d'**accompagnement éducatif et social**, du titre professionnel d'**assistant de vie aux familles**,
- **Sélection par un jury sur la base d'un dossier + entretien**

### Dispense de sélection:

- **Personnes relevant de la promotion professionnelle** (sélection par employeurs)
- **ASH qualifiés de la FPH et agents de service** :
  - **Ancienneté cumulée ≥ 1 an** dans structure sanitaire ou MS publique ou privée ou services d'accompagnement et d'aide à domicile
  - **Suivi formation « 70h ASH » + ancienneté ≥ 6 mois** dans structure sanitaire ou MS publique ou privée ou services d'accompagnement et d'aide à domicile
- **Apprentis** (contrat d'apprentissage + dossier)

### Modalité de la formation

Présentiel / Distanciel

### Diplôme visé

Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

### Niveau de sortie

Niveau IV

### Coûts de formation

Parcours complet : 8500€ / année

Parcours partiel : se renseigner auprès de l'Institut de formation

## PRÉSENTATION DE L'INSTITUT

L'institut est autorisé à accueillir **52 élèves aides-soignants** par an (40 places rentrée principale, 12 places 2<sup>ème</sup> rentrée).

L'institut possède également un département de **formation continue** destiné aux professionnels de santé.

Des solutions d'accueil et d'accompagnement des élèves en situation de **handicap** existent: [Consulter notre site internet](#)

Adossé aux **Hospices Civils de Beaune**, l'IFAS propose une diversité de terrains de stage dans un périmètre de 50 kms de Beaune mais aussi hors région.

L'équipe pédagogique est composée de **cadres de santé infirmiers et d'infirmiers(ères) chargé(es) de formation** possédant une expertise métier et de solides compétences pour vous accompagner dans votre professionnalisation. Une attention particulière est portée à un **accompagnement personnalisé** des apprenants.

La direction, L'équipe administrative et logistique vous accompagnent également au quotidien dans votre formation.

Des **modalités pédagogiques innovantes** sont mobilisées: simulation en santé, simulateur de vieillissement pathologique, serious game, plateforme d'enseignement à distance.

Possibilités **d'hébergement et de restauration à proximité** (self aux tarifs du personnel du Centre Hospitalier).

## DÉFINITION DU MÉTIER

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

### Trois missions spécifiques:

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

### RÉFÉRENCE PÔLE EMPLOI

10\_33994

### CODEROME

J1501

### FINANCEMENT POSSIBLE

Conseil Régional

Pôle emploi

Individuel / Employeur

## PRÉREQUIS

1. Intérêt pour les questions sanitaires et sociales
2. Qualités humaines et capacités relationnelles
3. Compétences en matière d'expression orale et écrite
4. Aptitudes à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique
5. Compétences organisationnelles et savoir-être

## ORGANISATION / OBJECTIFS DE LA FORMATION

La durée de la formation est de **11 mois**. Elle comporte **44 semaines de formation théorique et clinique** soit **1 540 heures**, se répartissant en 770 heures (22 semaines) de formation théorique et 770 heures (22 semaines) de formation clinique. L'ensemble des cours sont obligatoires.

La formation théorique est sous la forme de **cours magistraux, travaux dirigés, des travaux de groupes et de séances d'apprentissage pratiques et gestuels avec intégration de la simulation en santé et un focus sur l'interprofessionnalité et la gestion des risques**,

**La formation comprend un dispositif d'accompagnement pédagogique individualisé:**

Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) : 35h

Suivi pédagogique individualisé des apprenants (SPIA) : 7h

Travaux personnels guidés (TPG) : 35h

Elle s'articule autour de **10 modules** :

**Module 1** : Accompagnement d'une personne dans les **activités de sa vie quotidienne** et de sa vie sociale (Module spécifique AS) : 147 h

**Module 2** : Repérage et prévention des **situations à risque** (Module spécifique AS) : 21h

**Module 3** : **Evaluation de l'état clinique** d'une personne (Module spécifique AS) : 77h

**Module 4** : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS) : 182h

**Module 5** : Accompagnement de la **mobilité** de la personne aidée : 35 h

**Module 6** : **Relation et communication** avec les personnes et leur entourage : 70 h

**Module 7** : Accompagnement des **personnes en formation et communication avec les pairs** : 21 h

**Module 8** : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés : 35 h

**Module 9** : Traitement des informations : 35h

**Module 10** : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques : 70h

Les **évaluations** sous la forme d'épreuves écrites et/ou orales et d'épreuves pratiques

Les **stages (3 périodes de 5 semaines et 1 période de 7 semaines)** sont également évalués par les professionnels de terrain. Lors de la formation vous obtiendrez également **l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2**

L'ensemble conduit au **Diplôme d'Etat d'aide-soignant**

## EQUIVALENCES ET ALLEGEMENTS DE FORMATION

**Article 14 et annexe VII:**

AP, ARM, Ambulancier, Bac SAPAT, Bac ASSP, AVF, ASMS, diplômes des articles D.451-88 et D.451-92 du code de l'ASF

**Article 15 : dispense d'un stage de 5 semaines** : les ASHQ et agents de service qui ont suivi la formation des 70h et qui ont au moins 6 mois d'ancienneté dans la fonction (art 11 Arrêté 7 avril 2020)

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition de **5 blocs de compétences** requis pour l'exercice des différentes activités du métier d'aide-soignant.

## 11 COMPÉTENCES CONSTITUENT LA SPÉCIFICITÉ DE CE MÉTIER :

### **Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale**

- 1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
- 2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

### **Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration**

- 3 - Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- 4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- 5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

### **Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants**

- 6 - Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- 7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

### **Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention**

- 8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

### **Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques**

- 10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- 11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

## SE FORMER A L'IFAS DE BEAUNE

- Démarche pédagogique centrée sur le **suivi individualisé** du parcours de l'élève et orienté vers sa **réussite**
- **Travaux dirigés et pratiques menés par des professionnels en exercice**, expérimentés et organisés en groupes restreints
- Enseignements théoriques réalisés par des **professionnels de santé et des universitaires experts**
- **Techniques pédagogiques innovantes**
- **Accompagnement en stage** avec travaux pédagogiques, permettant à l'élève d'acquérir des compétences et de développer des connaissances **en situation réelle**
- **Intégration pédagogique des enjeux de santé publique** (vieillesse démographique, prévention, ambulatoire, droits des patients, santé mentale, évolutions métiers...)
- **Enseignements communs** entre étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants dans une démarche d'interprofessionnalité



**Pour en savoir plus ...** [ifsi.hospices-de-beaune.com](https://ifsi.hospices-de-beaune.com)

✉ [Ist.sec.ifsi@ch-beaune.fr](mailto:Ist.sec.ifsi@ch-beaune.fr)